



Conjuguons nos **forces** au présent
pour un **avenir** réussi!

Avis aux parents !



Période d'inscription 2019 - 2020

Du 1^{er} au 8 février 2019

Inscription au préscolaire, au primaire et au secondaire

Votre enfant fréquentera un établissement de la Commission scolaire de l'Énergie pour la première fois, vous devrez vous présenter à l'école de son secteur d'appartenance.

Votre enfant fréquente actuellement une école de la Commission scolaire de l'Énergie, vous pourrez l'inscrire en ligne du 1^{er} au 8 février 2019.

- **Maternelle 5 ans**
L'enfant doit avoir 5 ans avant le 1^{er} octobre 2019
- **Maternelle 4 ans**
L'enfant doit avoir 4 ans avant le 1^{er} octobre 2019
- **Passe-Partout**
L'enfant doit avoir 4 ans avant le 1^{er} octobre 2019

Pour plus d'informations, consultez notre site Internet : www.csenergie.qc.ca
ou appelez-nous : 819 539-6971, poste 2280